

## POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL



### Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **15/05/2012 10h30**

Observations: **Mardi 15 mai 2012 - constat de dépassement**  
**Terminé**

#### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

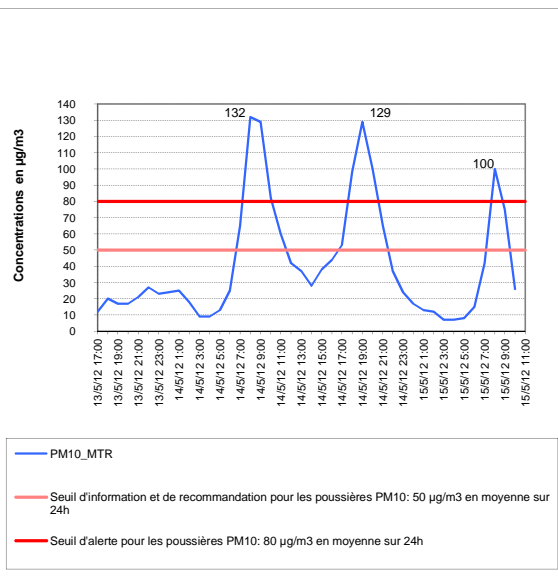
Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré à partir du 14 mai 2012 de fortes concentrations en poussières fines en suspension dans l'air 'PM10', polluant d'origine industrielle et lié au trafic routier. Dès 7h, les concentrations horaires mesurées ont été fortes et sont progressivement redescendues à des valeurs moyennes puis elles sont remontées à partir de 17h. Les concentrations sont revenues à la normale à partir de 23h. Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 14 mai à 20h00, avec une valeur de 51 µg/m<sup>3</sup>.

A 7h00 ce matin, les concentrations de particules fines en suspension sont à des niveaux moyens et le dépassement du seuil d'information et de recommandations est toujours effectif.

Mise à jour à 8h00 : des concentrations élevées sont à nouveau mesurées sur Montravel. A 8h00, la concentration moyenne sur 24h en poussières fines 'PM10' est de 49 µg/m<sup>3</sup>, malgré la hausse constatée entre 7h00 et 8h00. Le dépassement du seuil d'information et de recommandations est donc terminé.

Mise à jour à 10h00 : les concentrations en poussières fines sont revenues à des valeurs faibles dès 9h00.

<b>Zones concernées</b>	Montravel, secteurs Montagne Coupée, Magenta aérodrome, Portes de Fer, 4ème km, Rivière salée, 6ème km, 7ème km
<b>Polluant</b>	Poussières fines en suspension PM10
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	51 µg/m <sup>3</sup> en moyenne le 14 mai à 20h
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	49 µg/m <sup>3</sup> en moyenne le 15 mai à 8h
<b>Moyenne maximale sur 24h glissantes</b>	54 µg/m <sup>3</sup> , mesurée en moyenne le 14/05/2012 à 22h et 23h.
<b>Moyennes journalières</b>	53 µg/m <sup>3</sup> le 14/05/2012



#### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : les vents faibles et variables (3kt) de la matinée puis les vents de secteurs Ouest-Sud/Ouest à Ouest jusqu'à 19h ont favorisé l'accumulation des poussières fines en suspensions PM10 dans l'air ambiant sur Montravel.

Ces poussières fines, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.

Mise à jour à 8h00 : Les vents se sont renforcés et orientés Sud-Sud/Est à partir de 7h.

Mise à jour à 10h00 : Les vents moyens de 10 à 15 kt se sont stabilisés selon des secteurs Sud-Est à Sud-Sud/Est, ce qui favorise la dispersion des poussières fines, notamment d'origine industrielle, vers la presqu'île de Ducos et le secteur de Logicoop.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m<sup>3</sup>.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

#### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de :

- pour les enfants de moins de six ans : ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades et les activités à l'extérieur;
- pour les enfants de six à quinze ans : ne pas modifier les déplacements habituels mais éviter les activités à l'extérieur, privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible et reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux ;
- pour les parents et tous les personnels s'occupant d'enfants: être vigilant vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et prendre un avis médical si nécessaire;
- pour les adolescents et les adultes: ne pas modifier les déplacements prévus mais éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur ; déplacer dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur ;
- pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

#### Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure